

N°	3	4	0
----	---	---	---

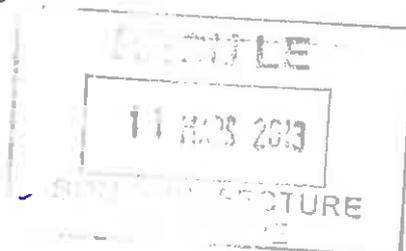
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil treize Le mercredi 20 février 9h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de Mme GAOUYER. <i>Ce conseil d'administration fait suite à la réunion du CA annulée du 14 février 2013, pour laquelle le quorum n'avait pas été atteint.</i>
- Plan de financements Natura 2000 pour l'année 2013	Étaient présents ce jour : Mme GAOUYER, M. DESTRUEL. Absents excusés : Mme HUREL, Mme LE VERN, Mme LUCOT-AVRIL, M. AUBRY, M. BIGNON, M. DAVERGNE, M. DECORDE, M. JACOB, M. JUMEL, M. LEFEVRE, M. MAQUET, M. PATIN, M. SENEAL.
DATE DE LA CONVOCATION :	- Plan de financements Natura 2000 pour l'année 2013 Dans le cadre de l'animation Natura 2000 réalisée par l'Institution sur l'année 2013, il est prévu :
24 janvier 2013	- au titre de la campagne MAET, côté 60 et 80, que l'animation agricole soit sous-traitée aux Chambres d'agricultures 60 et 80 pour un montant annuel de 11 500€ et que côté 76, cette animation soit faite par le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Normandie dans le cadre d'un financement direct en provenance de l'Etat.
NOMBRE DE DELEGUES :	- au titre de l'animation du site et des prospectives de Contrats Natura 2000, de sous-traiter au CEN Picardie l'animation côté picard.
En exercice 15	En 2013, l'Institution lancera une étude de définition des populations d'écrevisses à pieds blancs sur les cours d'eau du bassin de la Bresle. Pour effectuer ce travail, un stagiaire sera recruté entre les mois de mai et août. L'achat de matériels est prévu à hauteur de 1 700€. Ces montants sont précisés dans le détail des financements sollicités auprès de l'Etat, qui est joint en annexe à la présente délibération.
Présents 2	
Votants 2	
	<i>Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents, autorise Mme la Présidente à :</i> - à sous-traiter la campagne MAET Natura 2000, côté 60 et 80 aux Chambres d'agriculture 60 et 80, et côté 76, au Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Normandie, - à sous-traiter au Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie, l'animation du site et des prospectives de Contrats Natura 2000. - à solliciter les financements tels que présentés dans le plan de financement ci-joint.

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat : 08/03/2013

Acte exécutoire le : 08/03/2013

la Présidente de l'Institution
Marie-Françoise GAOUYER
INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB
3, rue Sœur Badier - 76900 AUMALE
Tel. : 02 35 17 41 55 Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com



Pour extrait conforme,
la Présidente de l'Institution,
Marie-Françoise GAOUYER
INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB
3, rue Sœur Badier - 76900 AUMALE
Tel. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com

3/ ESTIMATION FINANCIERE DE L'ANIMATION POUR 2013

NB : les répartitions avancées dans ce tableau sont sujettes à modifications en fonction de l'état d'avancement du projet NATURA 2000.
 NB2 : à cheval sur les deux colonnes, les sommes sont à diviser entre les deux régions puisque non imputables spécifiquement à l'une d'entre-elles. A noter que pour 2013, trois demandes de financement représentées dans ce tableau sont faites conjointement.

Postes de dépenses	Estimation prévisionnelle pour la partie Haut-Normandie (2013-2014)	Estimation prévisionnelle pour la partie Picardie de 01/01/2013 au 31/12/2014	Estimation prévisionnelle pour la partie Picardie du site (2013-2014)	Dépenses prévisionnelles totales en ETIC pour 2013 (toutes régions confondues)
Prestations de services *				
<i>Prestation de services des Chambres d'agriculture 60 et 80 (au titre de l'animation MAET Picardie)</i>			11 500,00	11 500,00
<i>Prestation de services du CENHN (au titre de l'étude "Agrion")</i>		5 000,00		5 000,00
<i>Prestation de services du CENPicardie (au titre de l'animation sur les Contrats de l'aide à l'animation globale et de l'étude "Agrion" et des animations "nature" sur le site Natura 2000 pour des scolaires qui pourraient avoir lieu dans la limite de 5 demi-journées)</i>		12 007,32		12 007,32
<i>Etude "Ecrevisses à prods blancs - 1092" (étude de définition des populations sur le bassin (stagiaire Institution - 4 mois)</i>	2 500,00			2 500,00
TOTAL prestations de services	2 500,00	17 007,32	11 500,00	31 007,32
Frais de personnel (coût journalier x nb jours)			267,76 (salaire principal base de salaire HS jum 12 x 5)	
<i>1 an = 52 semaines de 4j ouvrés = 208j ouvrés dont environ 36j pour l'animateur principal (268,27€ j) et 5j pour les chargés de mission (210€ j)</i>		(sur Contrats hors agricoles)	(sur Contrats agricoles)	
<i>Animateur principal : sur la base des objectifs de 3 contrats pour la HN et de 5 pour la Picardie (en moyenne), le temps à passer sur la mission Natura 2000 par l'animateur principal devrait suivre cette répartition soit, en arrondissant, 14j côté HN et 22j côté Picardie</i>	3 755,78	5 901,94	1 338,70	10 996,42
<i>Au titre des jours de chargés de mission mis à contribution sur l'étude "Ecrevisses" sont possibles : 5j en prévisionnel</i>	1 050,00			1 050,00
TOTAL frais de personnel	4 805,78	5 901,94	1 338,70	12 046,42
Détail frais professionnels				
<i>Frais de déplacements tout personnel de l'Institution (stagiaire, animateur principal et chargés de mission): 1 000 km en prévisionnel côté HN et 1 200 km en prévisionnel côté P (à 0,25€/km) dont 200km au titre des MAET [Arrêté du 26 août 2008 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités kilométriques prévues à l'article 10 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006]</i>	250,00	250,00	50,00	550,00
<i>Frais de repas (25 repas pris à l'extérieur au titre de l'étude "Ecrevisses", 1 AR ts les 3 mois sur Amiens ou Rouen + 10 frais de dépl pour le reste de l'animation (COPIL, Ateliers, rencontres...): au prorata des objectifs de contractualisation 3/8 côté HN et 5/8 côté P (avec arrondi au repas près) sauf pour les repas écrevisses imputés au côté 76</i>	457,50 (soit 25+3 repas)	157,25 (soit 9 repas)	91,50 (soit 6 repas)	686,25
<i>Frais d'hébergement : aucun en prévision</i>				
TOTAL Frais professionnels	707,50	407,25	141,50	1 236,25
Frais de formation en détail				
<i>frais de formation : néant</i>				0,00
TOTAL Frais de formation	0,00	0,00		0,00
<i>Achat nasses & matériel de désinfection (coût de 6 nasses - 1260€ TTC) et matériels éclairage pour étude Ecrevisses (phare 7€ TTC x4 phares) voir d'autres fournitures (avec frais de transport)</i>	1 700,00			1 700,00

TOTAL Achats prévus	1 700,00			
<i>Detail des frais de structure (sur la base de compte administratif 2011 vuote du BP 2012 en préparation pour être inscrits près des crédits réels) :</i>				
6024 - Fournitures de bureaux* (CA 2011)	2 026,00			2 026,00
6061 - Fournitures non stockables (con. clientèle...)				0,00
6066 - Fournitures et entretien et de petit équipement (CA 2011) - entretien uniformes, véhicules	1 565,00			1 565,00
613/614 - Location de bureaux et charges locatives (BP 2012)	7 000,00			7 000,00
616 - Assurances (CA 2011)	9 198,00			9 198,00
625 - Frais postaux et télécommunication (CA 2011)	6 423,00			6 423,00
63 - Impôts et taxes				0,00
65 - Autres charges de gestion courante (location photocop... CA 2011)	2 868,00			2 868,00
66 - Charges financières				0,00
67 - Charges exceptionnelles				0,00
68 - Dotations aux amortissements (CA 2011)	9 454,00			9 454,00
<i>TOTAL FRAIS DE NATURE (pour 1 ETP (charges de mission sur le site) et rapporté à 1 ETP sur une base de budget prévisionnel) - engagement fait pour les 5 ans suivants sur crédits 0002 pour la partie Picardie et 0003 pour la partie IN 0005 (sans déduction de crédits 5014) sur le total total inscrit sur Natura pour cette catégorie d'engagement sur B.C. qui correspond au engagement de Natura 2000 de travail possible</i>	<i>(138 560 560,00)</i>	<i>(138 367 570,00)</i>	<i>200,00</i>	<i>(138 564 370,00)</i>
TOTAL frais de structure	601,69	709,50	200,00	1 511,19
Montant total des dépenses prévues pour 2013 (€ TTC)	10 314,88	24 006,09	13 180,20	47 501,17

* Prestations donnant lieu à des marchés publics concernant l'assistance de l'animateur dans les tâches : de diagnostic, montage et suivi des contrats ou études envisagées. L'assistance au titre des MAET Natura 2000 est indiquée car il a fait l'objet d'une demande auprès de la DRAAF Picardie pour cette partie. Côté 76, il sera assumé par le CFNIN mais ne fait pas partie d'un quelconque marché passé entre l'Institution et ce partenaire.